

ENTENTE INTERMUNICIPALE

MODALITÉS D’INSCRIPTION ET DE REMBOURSEMENT Une preuve de résidence est requise pour s’inscrire. Une carte gratuite de citoyen ou une carte de non-résident d’une ville de la MRC de Thérèse-De Blainville est obligatoire dans les villes suivantes : Rosemère, Sainte-Thérèse et Blainville. Veuillez communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir des renseignements et pour l’inscription. Les lieux des activités seront indiqués au moment de l’inscription. Les modalités de remboursement sont celles en vigueur dans la municipalité qui offre l’atelier.

Ville	Date	Lieu d’inscription	Renseignements
BLAINVILLE	À compter du 6 septembre, 19 h	Par Internet ou au Centre récréoaquatique 190, rue Marie-Chapleau (Blainville) J7C 0E7	Programmation et inscription au www.blainville.ca Carte de non-résident requise pour l’inscription, disponible gratuitement au Centre Récréoaquatique de Blainville 450 434-5275
BOIS-DES-FILION	À compter du 30 août, 9 h	Par Internet ou au Service des loisirs, culture et vie communautaire 479, boulevard Adolphe-Chapleau (Bois-des-Filion) J6Z 2L1	Programmation et inscription au www.villebdf.ca 450 621-1460, poste 148
BOISBRIAND	À compter du 30 août, 18 h	Par téléphone ou au Service des loisirs 940, Grande-Allée (Boisbriand) J7G 2J7	Programmation disponible au www.ville.boisbriand.qc.ca 450 437-2727
LORRAINE	À compter du 22 août, 9 h	Par Internet ou au Service des loisirs 29, boul. De Gaulle (Lorraine) J6Z 3W9	Programmation et inscription au www.ville.lorraine.qc.ca 450 621-8550, poste 275
ROSEMÈRE	À compter du 30 août, 19 h	Par internet ou au Service des loisirs 325, chemin de la Grande-Côte (Rosemère) J7A 1K2	Carte de non-résident requise pour l’inscription, disponible gratuitement à la bibliothèque de Rosemère Programmation et inscription au www.ville.rosemere.qc.ca 450 621-3500, poste 7380
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	À compter du 4 août, 9 h	Par Internet ou au Service des loisirs 139, boul. Ste-Anne (Sainte-Anne-des-Plaines) J5N 3K9	Programmation et formulaires disponibles au www.villesadp.ca 450 478-0211, poste 2016
SAINTE-THÉRÈSE	À compter du 24 août, 9 h	Par Internet : 24 août à compter de 9 h En personne : 31 août à compter de 9 h Service de la culture et des loisirs, Maison du Citoyen 37, rue Turgeon (Sainte-Thérèse) J7E 3H2	450 434-1440, poste 2540 www.sainte-therese.ca

Notez que la liste complète des cours offerts dans le cadre de l’entente intermunicipale peut être consultée en ligne au www.sainte-therese.ca/inscription aux activités.